



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de l'immobilier

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de l'immobilier

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004152

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Colmar
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des cadres gestionnaires de transactions immobilières ou de biens immobiliers au sein d'entreprises spécialisées dans ces activités ou au sein d'entreprises agissant pour le compte de ces dernières. Les diplômés possèdent des connaissances juridiques approfondies ainsi que des techniques de gestion et de négociation afférentes aux différents métiers visés : agent immobilier, expert immobilier, gérant d'immeuble, gestionnaire de patrimoine immobilier, responsable de copropriété, directeur d'agence immobilière...

Cette spécialité, ouverte en 2008, est proposée actuellement en formation initiale et continue ; elle associe les capacités pédagogiques de l'IUT de Colmar, porteur du projet, et du lycée Schongauer de Colmar. Dans l'offre de formation, elle s'articule dans le domaine « Droit et sciences sociales » aux côtés des DUT *Carrières juridiques*, *Techniques de commercialisation*, *Gestion des entreprises et des administrations*, des licences *Economie-Gestion*, *Droit*, *Administration économique et sociale* et du master *Droit et management*. La spécialité se place en concurrence avec la licence professionnelle *Métiers de l'immobilier* de l'Université de Strasbourg, mais se distingue par des enseignements qui portent sur trois domaines de compétences transversales : droit, management et négociation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Même si actuellement, les chiffres indiquent une bonne reprise du marché immobilier alsacien, le secteur de l'immobilier a durement été touché par la crise depuis 2008, entraînant une tendance à la professionnalisation. Pour faire carrière dans le secteur, il est maintenant impératif de suivre des études supérieures. La complexité des montages d'opérations immobilières et des négociations nécessitent des compétences multiples et des connaissances en droit et en gestion auxquelles s'ajoute un bon sens commercial et relationnel. La spécialité *Métiers de l'immobilier* correspond parfaitement aux attentes du secteur. Récemment créée, les premiers indicateurs de performance correspondent aux attentes d'une licence professionnelle ; quelques modifications de pilotage permettront un fonctionnement optimal.

Dès sa création, la formation a bénéficié d'une très bonne attractivité parmi les public de BTS et de DUT de la région mais aussi d'autres académies. Le recrutement sélectif et rigoureux permet, à partir de taux de pression compris entre 4 et 6 (candidatures/capacités d'accueil), d'obtenir des effectifs de 25 étudiants et des taux de réussite satisfaisants. Des modules de mise à niveau permettent de pallier à la diversité des publics. Cependant, malgré ce dispositif, la part d'étudiants issus de L2 reste encore trop faible. La formation a prévu l'accueil d'apprenants en formation continue mais cette voie n'est pas encore effective.

Malgré le contexte économique défavorable, des enquêtes internes de qualité, menées avec rigueur, relatent une insertion professionnelle très satisfaisante et prometteuse : le taux de diplômés en emploi est remarquable avec une valeur moyenne de 93 %, les postes sont pour la plupart en adéquation avec les objectifs de la formation et les poursuites d'études ne concernent que deux étudiants pour les deux promotions sondées. La majorité des postes sont sur des contrats à durée indéterminée et la durée de recherche d'emploi n'excède pas quatre mois.

Le dossier ne fait pas mention de partenariat formalisé mais la formation est soutenue par l'ensemble des acteurs du secteur immobilier (des branches professionnelles jusqu'aux petites structures qui forment l'essentiel du tissu local des entreprises immobilières). Ces professionnels ont largement contribué à la définition des contenus et continue à s'impliquer fortement dans la licence professionnelle en accueillant des stagiaires, en encadrant des projets tuteurés, en mettant à disposition des centre de documentations et des logiciels. Ils participent également aux jurys et au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation des enseignements et pour discuter des évolutions. Des professionnels aux métiers variés interviennent dans les enseignements du cœur de métier pour 76 % du volume horaire global. Ce taux est trop élevé : il déséquilibre la composition de l'équipe pédagogique et diminue le caractère universitaire de cette formation.

L'autoévaluation reprend des éléments de réponse du dossier et met en évidence les points forts et faibles de la formation. Les prospectives annoncent une augmentation des effectifs suite à l'ouverture à l'alternance et suite à une reprise du marché de l'immobilier (ce que semblent confirmer les chiffres de ces derniers mois).

- Points forts :

- La forte attractivité.
- Le bon ancrage dans le contexte régional.
- La forte implication du milieu professionnel.
- Une insertion professionnelle remarquable.

- Points faibles :

- La faible part d'universitaires dans les enseignements.
- Pas de partenariats conventionnés.
- La faible part d'étudiants issus de L2.

Recommandations pour l'établissement

Il est vivement recommandé d'équilibrer la composition de l'équipe pédagogique en augmentant la part d'enseignants, de manière à garantir l'aspect universitaire et à garder des liens avec la recherche. Il serait intéressant d'associer des enseignants-chercheurs des filières générales qui pourront être de bons ambassadeurs de la formation auprès des publics de L2 et avec lesquels il sera possible de veiller à une complémentarité de l'offre de formation, en mettant en place des parcours d'intégration.

L'ouverture à l'alternance est un excellent moyen d'accentuer l'aspect professionnalisant de la formation. Cette étape devrait passer par une formalisation des partenariats avec les branches professionnelles et les entreprises du secteur.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits		18	21
Taux de réussite		100 %	86 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		5	10
Pourcentage d'inscrits venant de DUT		50	52
Pourcentage d'inscrits venant de BTS		39	38
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		100	100
Pourcentage d'inscrits en formation continue		0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)		0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		69	76
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)			
	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 5 mois)			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête		89 %	90 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)		90	96
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)		10	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			4

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'établissement.